Trente-septième Année — N° 188 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 6 JUILLET 1892

# JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.— à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 5 JUILLET 1892

## LA « DÉBACLE »

La *Débâcle*, le nouveau roman d'Emile Zola, ne comprend pas moins de 636 pages. J'en viens d'achever la lecture sans que le temps m'ait duré. Maintenant, le livre fermé, s'il me fallait essayer de le résumer d'un mot, je dirai que c'est quelque chose comme une *Iliade* en prose écrite par un Troyen, l'épopée de la défaite et de la honte.

L'année terrible est là tout entière, depuis le désastre initial de Wissembourg, jusqu'à l'agonie de la Commune dans les rues en sang de Paris en flammes. Par ce côté, le livre confine au précis historique dont il a l'impartialité et l'implacable exactitude. Mais ce n'est pas son seul caractère. Des personnages s'y meuvent en grand nombre, mêlant aux scènes lamentables du drame national la diversion de leurs aventures particulières. C'est la fable obligée, imposée par le genre même de l'auteur, et dans laquelle figurent, comme on pense, des rejetons issus du tronc fertile des Rougon-Macquart. Enfin, dans sa première partie, et plus encore dans la seconde où s'étale, dans toute sa tragique horreur, le tableau détaillé de la bataille de Sedan, Zola a eu en vue de fixer la physionomie vraie de la guerre et de ceux qui la font.

Histoire, roman, monographie : de ces trois éléments artistement combinés mais qu'une analyse un peu attentive arrive facilement à isoler, c'est incontestablement le dernier qui domine. C'est donc à celui-là que je m'attacherai de préférence, dans l'impossibilité d'étudier en détail une œuvre aussi touffue et aussi documentée.

***

Passons d'abord en revue les types militaires. Ils sont burinés avec une telle vérité, vivants à ce point, qu'il n'est peut-être pas un seul d'entre eux que nous ne puissions reconnaître pour en avoir jadis coudoyé un échantillon.

Il convient de faire une place à part aux héros du roman, Maurice et Jean, en qui s'incarnent deux principes hostiles.

Le premier, bourgeois détraqué par une débauche précoce, esprit frivole et faux, incapable de résister à ses nerfs, s'est engagé, sous l'influence cependant d'une pensée généreuse. Il a voulu racheter son passé. Son caporal, Jean Macquart, un paysan sans instruction, mais plein de sens et fermement attaché à l'idée du devoir, a repris du service pour défendre le sol nourricier avec lequel son origine lui a créé d'intimes attachés. Ces deux hommes, d'abord séparés par d'instinctives préventions de race sont peu à peu attirés l'un vers l'autre par les circonstances. Des services réciproques les unissent d'une amitié fraternelle, mais la Fatalité est sur eux. Rejetés par les événements, l'un dans Paris assiégé, l'autre dans l'armée du Nord, ils se retrouveront à la fin sur une barricade et le communard Maurice tombera sous la baïonnette inconsciente de son ami Jean.

Dans la même escouade figurent deux mauvais soldats, Loubet et Chauteau, fricoteurs incorrigibles à la caserne, maraudeurs dangereux en campagne, lâches déserteurs sur le champ de bataille, toujours prêts à crier à la trahison et à fomenter l'indiscipline. On y voit encore Lapoulle, un colosse que son extrême naïveté rend le jouet de ses camarades; Pache, un croyant que les railleries n'empêchent pas de dire ouvertement ses prières; la silhouette des autres est moins nettement accusée.

***

Parmi les officiers, nous avons déjà rencontré incidemment le lieutenant Rochas, un soldat d'Afrique dont le courage indomptable ne suffit malheureusement plus aux exigences de la guerre moderne.

Son supérieur immédiat, le capitaine Baudoin, est avant tout un homme du monde, brave certes, mais ne s'occupant guère de ses hommes que pour les mener au combat et les laissant, la veille de Sedan, bivouaquer dans la boue, le ventre creux, tandis que lui-même profite, dans une maison amie, d'une hospitalité plus qu'écossaise. Il ira au feu ganté de frais, dans son plus coquet uniforme et, blessé à mort, il se fera apporter de l'eau et du savon, afin d'expirer du moins les mains propres.

Le colonel Vineuil, un des types le plus sympathiques de cette galerie, est le père de ses soldats. Aussi clairvoyant qu'intrépide, n'ayant pas d'illusions sur l'issue de la partie inégale follement engagée, il n'en fait pas moins son devoir jusqu'au bout, reste à cheval la journée entière avec une cheville brisée, languit ensuite de longues semaines et finit par mourir de saisissement en apprenant à l'improviste la capitulation de Metz.

Quant au général de brigade Bourgain-Desfeuilles, trop réel hélas à cette triste époque, c'est le chef incapable, l'officier de cour, mille fois plus apte à tourner un madrigal qu'une position et à conduire un cotillon aux Tuileries que ses troupes à la victoire. On souffre à l'entendre, en pleine bataille de Sedan, demander où est l'ennemi, où est la Meuse, la frontière belge, et avouer son embarras qu'il ne sait pas lire une carte d'état-major.

Au-dessus ce sont des personnages connus dont le nom appartient à l'histoire : le général Félix Douay, commandant du 7e corps, Mac-Mahon, Ducrot, de Wimpfen, etc... enfin l'empereur Napoléon III qu'on voit apparaître à plusieurs reprises, sombre, épuisé par la maladie, promenant à travers des routes pleines de colonnes en marche l'inutile encombrement de ses cent gardes, de ses équipages et de ses cuisines ; puis cherchant vainement une mort qui le dédaigne comme une proie trop sûre ; et enfin, son destin accompli, hâtant de tout son pouvoir la capitulation pour mettre un terme à un carnage inutile : « Oh ! ce canon qui ne cesse pas ! De grâce, qu'on fasse taire ce canon ! »

***

La description de la bataille de Sedan, la seule qui soit retracée, tient un bon tiers du livre.

C'est la bataille type, choisie par Zola pour mettre en scène les horreurs de la guerre, *bella matribus detestata* Je ne sache pas qu'on ait poussé plus loin l'évocation. Elle est vraie à faire crier... d'épouvante.

Il y a là des morceaux d'une cruelle beauté. Parmi ceux-là, je recommande de préférence le sac de Bazeilles où l'on voit en action l'héroïque épisode de *Dernières cartouches*, popularisé par le pinceau de Neuville; la lutte acharnée pour la possession du Calvaire d'Illy, presque aussitôt reperdu malgré une résistance désespérée; l'entrée en scène de l'artillerie de réserve — un chef-d'œuvre de précision et de couleur; — la charge de la division Margueritte se ruant sans espoir sur les lignes allemandes, pour donner de l'air à l'armée et perdant dans cet effort glorieux les trois quarts de son effectif...

« ... A mesure que le trot s'accélérait, se changeait en galop enragé, les chasseurs d'Afrique poussaient, à la mode arabe, des cris sauvages qui affolaient leurs montures. Bientôt ce fut une course diabolique, un train d'enfer, ce furieux galop, ces hurlements féroces, que le crépitement des balles accompagnait d'un bruit de grêle, en tapant sur tout le métal, les gamelles, les bidons, le cuivre des uniformes et des harnais. Dans cette grêle, passait l'ouragan de vent et de foudre dont le sol tremblait, laissant au soleil une odeur de haine brûlée et de fauves en sueur... »

Il y en a comme cela trois pages!

Dans la difficulté où je suis de choisir et devant la nécessité de me borner, je m'arrête à un autre extrait d'une profonde et mélancolique poésie dans son réalisme saisissant. Les débris du 106e, écrasés par un ouragan de fer, ont dû se jeter dans un bois, leur seule ligne de retraite :

« A cette heure, c'était un bois effroyable, le bois de la désespérance et de la mort. Comprenant que des troupes se repliaient par là, les Prussiens le criblaient de balles, le couvraient d'obus. Et il était comme flagellé d'une tempête, tout agité et hurlant dans le fracassement de ses branches. Les obus coupaient les arbres, les balles faisaient pleuvoir les feuilles, des voix de plainte semblaient sortir des troncs fendus, des sanglots tombaient avec les ramures trempées de sève. On aurait dit la détresse d'une cohue enchaînée, la terreur et les cris de milliers d'êtres cloués au sol, qui ne pouvaient fuir, sous cette mitraille. Jamais angoisse n'a soufflé plus grande que dans la forêt bombardée. »

En vérité, ne se croirait-on pas dans la forêt enchantée, chantée par Virgile et croulant sous la hache des compagnons d'Enée :

*Nam, quæ prima solo, ruptis radicibus, arbor*
*Vellitur, huic atro liquuntur sanguine guttæ*
*Et terram tabo maculant...*

***

Voulant donner de la guerre une idée exacte, l'auteur n'a garde de s'en tenir aux opérations militaires proprement dites. Il dépeint les plaies affreuses et parfois bizarres des blessés ; il dit leurs tortures sans nom avec une intensité d'expression à faire frissonner ; il les suit à l'ambulance où le major Bouroche, secouant sa crinière de lion, taille du matin au soir dans la chair vive.

Après avoir montré les prisonniers en proie aux affres de la faim et de la maladie dans les boues de la presqu'île d'Iges, il nous ramène sur le champ de bataille bossué de tombes fraîchement comblées; il nous fait assister à l'agonie des malheureux blessés oubliés dans les taillis, tandis que des troupes de chevaux affolés battent la plaine d'un galop de détresse, renversant tout sur leur passage.

Puis c'est la pourriture d'hôpital, les vengeances furtives des paysans exaspérés, les courtes revanches des francs-tireurs sortant des bois, la nuit, pour massacrer les sentinelles, les évasions des prisonniers, que sais-je ?... Aucun détail n'est négligé et tout cela est pris sur nature et rendu avec sa valeur exacte sans atténuation comme sans enflure.

Notez que je n'ai rien dit de la première partie, des longues marches sous une chaleur accablante ou sous les averses, des nuits sans sommeil, des jours sans pain qui démoralisent le soldat et énervent les courages les mieux trempés; rien de la dernière, des souffrances du siège, de l'éclosion de la Commune sous l'influence de la fièvre obsidionale, et enfin de l'embrasement de Paris sous l'œil triomphant de l'ennemi accupant les forts et vous aurez une idée de l'ensemble de l'œuvre et du travail fou qu'elle a coûté.

Comme *Germinal*, la *Débâcle* finit sur une pensée philosophique. Désolé du meurtre involontaire de son ami, qui met une barrière infranchissable entre lui et la sœur de celui-ci, Henriette, qu'il aimait, Jean, la guerre terminée, la Commune vaincue, s'en revient au pays :

« Le champ ravagé était en friche, la maison brûlée était par terre: et Jean, le plus humble et le plus douloureux, s'en alla, marchant à l'avenir, à la grande et rude besogne de toute une France à refaire. »

Tel est ce livre. Je ne sais si ce résumé bien sec parviendra à donner une idée de son incontestable valeur. Bien qu'il ne soit pas de nature à être mis entre toutes les mains, je dois ajouter que je n'y n'y ai trouvé nulle part le parti pris de grossièreté qu'on a si justement reproché à Zola dans la plupart de ses autres ouvrages.

BARTHO.

## Une nouvelle institution

Le conseil supérieur de l'Assistance publique vient d'adopter un projet de loi qui, tout en créant des établissements départementaux pour l'assistance maternelle, tend à empêcher les nombreux cas d'infanticide constatés à chaque session de cour d'assises on, tout au moins, à les rendre sans excuses.

Le projet, soumis à l'appréciation du conseil, renferme six titres. Les trois premiers, au point de vue organique, contiennent pour ainsi dire toute la loi; les autres n'en sont que la conséquence logique.

Le titre premier indique qu'il sera organisé dans chaque département, sous l'autorité du préfet, un service d'assistance maternelle gratuite pour les femmes enceintes dénuées de ressources.

Le titre II « De l'assistance maternelle » assure l'assistance, dans leur domicile, aux mères indigentes. Les auteurs du projet de loi n'ont fait que développer, sous une forme législative, d'une part le principe déjà acceptée par le conseil supérieur de l'assimilation de la femme enceinte à une malade, de l'autre, celui de l'obligation du secours tel que l'a défini la loi d'assistance médicale préparée par le conseil supérieur, et modifiée par la commission parlementaire.

Le titre III, de beaucoup le plus important, est réservé à la création, dans chaque département, d'une hospitalisation pour les femmes enceintes, soit dans des maternités hospitalières, soit dans des asiles-ouvroirs, soit dans des maternités secrètes.

Après avoir considéré les facilités que la loi projetée offre à l'assistance maternelle, par l'assistance à domicile et les asiles-ouvroirs, il a semblé nécessaire aux auteurs du projet de loi qu'une garantie plus grande fût donnée à la femme désespérée dont la grossesse va être la cause déterminante d'un crime soit contre elle, soit contre l'enfant qu'elle porte ou qu'elle vient de mettre au monde. Il convient que ces femmes, tristes exceptions parmi les mères, n'aient pas à chercher la justification de leurs criminelles manœuvres dans l'absence d'un secours tutélaire et complet. La maternité secrète est faite pour sauver les enfants condamnés à l'heure actuelle à une mort certaine

Voici les articles de la loi projetée relatifs à la maternité secrète :

« Article 13. — La maternité secrète peut être une dépendance d'un établissement hospitalier, d'une maternité hospitalière ou d'un asile-ouvroir.

» Si elle est indépendante, elle est administrée par un directeur ou une directrice nommé par le préfet et assisté d'une commission de surveillance.

» Art. 14. — L'admission a lieu après constatation faite à l'établissement que la femme est à l'état de grossesse apparente. Aucune enquête n'est faite. La femme est avertie qu'elle peut déposer un pli cacheté permettant d'établir son identité en cas de décès et que ce pli lui sera remis intact à sa sortie.

» Art. 15. — Les maternités secrètes, qu'elles dépendent ou non d'établissements hospitaliers existants, doivent, dans tous les cas, assurer toujours un isolement rigoureux des femmes qui y sont admises.

» Art. 16. — Aucun enseignement clinique n'est donné dans une maternité départementale secrète. Aucune visite n'est faite dans l'établissement qu'avec l'autorisation du préfet. Les magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire, l'inspecteur des enfants assistés, les inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance, l'administrateur de service quand la maternité est annexée à un établissement hospitalier ne peuvent entrer dans l'établissement qu'après que leur visite aura été annoncée aux femmes hospitalisées qui pourront demeurer voilées.

« Le personnel secondaire est nommé par le préfet sur la présentation du directeur ou de la directrice, ou de la commission administrative des établissements hospitaliers. »

Ainsi donc, d'après les articles qu'on vient de lire, toute femme, quelle que soit sa condition, en état de grossesse apparente, sera admise dans les hospices de maternité secrète, sans qu'aucune enquête soit faite sur son compte, sans qu'elle soit obligé de donner ses nom et prénoms; elle pourra même, si elle le désire, rester voilée dans la cellule qu'elle habitera. L'administration ne pourra même pas exiger d'elle qu'elle laisse son nom sous pli cacheté; c'est un droit qu'elle seule possède, et elle pourra en user si elle désire que son identité soit établie dans le cas où elle viendrait à mourir. Lorsqu'une hospitalisée aura usé de ce droit, le pli cacheté qu'elle aura confié à l'administration devra lui être remis intact à la sortie de l'hospice.

## L'EXPÉDITION DU DAHOMEY

Paris, 4 juillet. — Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante du gouverneur du Sénégal :

« Saint-Louis, 2 juillet. - Sont partis pour le golfe de Bénin, le commandant Stéphasi, 4 officiers, 236 volontaires, 124 ouvriers indigènes, 14 laptots pour les bâtiments de guerre.

» D'autre part, le colonel Dodds, commandant supérieur des établissements du golfe de Bénin, vient d'envoyer au ministre de la marine une dépêche l'informant que des chalands viennent d'être débarqués à Porto-Novo.

» L'état sanitaire est satisfaisant et toutes les dispositions sont prises pour la bonne installation des hommes et des animaux.

» Les fondations des baraquements sont achevées. Le *Corail* a été reçu le 21 juin. »

Paris, 4 juillet. — Le *Temps* reçoit de son correspondant particulier la dépêche suivante, qui complète les premiers renseignements reçus sur l'attaque de Gomey par les Dahomeens :

« Lagos, 3 juillet. — Le village de Gomey, situé à 8 kilomètres au nord de Porto-Novo, a été attaqué le 1er juillet à neuf heures du matin, par 500 réguliers dahoméens du contingent occupant le Dékamé.

» Les habitants ont dû s'enfuir, mais 15 femmes ont été prises et emmenées en captivité.

» On s'attend à de nouvelles attaques sur les autres villages de la banlieue de Porto-Novo.

» Le retard incompréhensible apporté dans l'envoi de troupes de renforts met le colonel Dodds dans l'impossibilité de venger ce nouvel affront.

» Nos troupes sont investies dans Kolonou et Porto-Novo par un ennemi très supérieur; nos forces sont à peine suffisantes pour la protection de ces places et c'est pour cette raison qu'elles ne peuvent opérer en avant de leurs lignes de défense.

» Nous attendons les renforts avec la plus fiévreuse impatience, car la bonne saison commence le 15 juillet et finit le 1er octobre. »

## MENÉES CONTRE LA FRANCE AU MAROC

Le *Figaro* publie l'article suivant :

« Qu'est-ce qui se passe au Maroc? Voilà ce qui devrait préoccuper un peu plus nos gouvernants : jusqu'à quel point sir Evans Smith a-t-il réussi dans la mission dont il a été chargé? Quelle est la part prise par l'Allemagne dans les négociations en cours depuis des mois?

» Voilà les points sur lesquels on devrait essayer de tirer quelques explications de M. Ribot. Car il ne s'agit pas de se faire des illusions : la nomination de M. de Radowitz au poste de Madrid démontre que c'est d'un côté où sont engagés les intérêts espagnols que se joue en ce moment une partie importante; voilà déjà des mois qu'il se trame quelque chose du côté du Maroc, et voilà des semaines que l'on croit savoir qu'*il existe une convention secrète entre l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, dont le but est d'exclure la France du partage éventuel du Maroc.*

La nouvelle est grosse, très grosse même et malheureusement il y a tout lieu de croire qu'elle est vraie et que la convention a été signée alors que M. Moret était ministre des affaires étrangères d'Espagne.

» Les signataires avaient même eu l'idée ingénieuse de ne pas exclure tout à fait la France du partage : on lui aurait offert les oasis du Touât et du Gourara.

» Mais du jour où nous avons pris les oasis du Touât, sans probablement soupçonner l'existence du traité, du jour où M. Ribot a déclaré à la Chambre que la question du Touât était une question *algérienne* et non marocaine, il a bien fallu que les trois alliés changent leurs batteries.

» Du moment que la France prenait *à priori* les oasis du Touat, on ne pouvait en vérité pas les lui offrir comme sa part dans le partage du Maroc. C'est alors — et je parle toujours d'après des renseignements *sérieux* — que pour précipiter les événements on a, d'une part, invité le sultan du Maroc à envoyer des caïds pour essayer de prendre les oasis, et, d'autre part, soulevé contre le même Sultan les indigènes des environs de Tanger, afin de préparer une intervention européenne.

» Cette intervention n'a pas encore trouvé moyen de se produire ; mais qu'on croie bien que l'envie n'en a pas manqué aux trois nouvelles amies, et qu'elles se sont peut-être arrêtées devant l'intervention inévitable de la France. L'autre manœuvre a mieux réussi, car les caïds prennent pied au Touât où nous reperdons du terrain grâce à notre inertie.

» Il faut espérer que le gouvernement ouvre l'œil du côté du Maroc et ne se laissera pas jouer comme en Egypte. On pourrait peut-être essayer de savoir à Madrid quels sont les intérêts qui ont poussé l'Espagne à entrer dans une nouvelle triplice. Mais, en tous les cas, il faut que l'on sache si oui ou non la question marocaine peut être réglée sans l'assentiment et l'intervention de la France.

« JACQUES ST-CÈRE. »

## Chambre des Députés

*Suite de la séance du 4 juillet 1892*

Présidence de M. FLOQUET, président

### Les crédits supplémentaires de la marine

La Chambre reprend la discussion sur les crédits supplémentaires de la marine.

**Discours de M. Brisson**

M. BRISSON vient soutenir le rapport de M. Thomson qui est une œuvre de résistance aux tentatives du ministère de la marine qui veut faire litière des lois votées par la Chambre. Au lieu de dépenser 223 millions en 1892, il compte en dépenser 246, et cette augmentation de dépenses conduit pourtant à une réduction d'armement.

L'orateur se plaint du retard apporté à la fabrication des canons à tir rapide dont on promettait pour la fin de 1891 un approvisionnement complet. Il est temps de délivrer la commission du budget du secret qu'on lui propose sur cette question et de renseigner la Chambre. (Très bien à gauche.) Nous nous trouvons, dit en terminant M. Brisson, en présence d'une menace éternelle de crédits supplémentaires. Le ministre de la marine montre clairement qu'il ne veut consentir à aucune réforme; il appartient à la Chambre de ne pas l'oublier; c'est pourquoi je voterai les conclusions du rapport de M. Thomson. (Applaudissements à gauche.)

**Discours de M. de la Ferronnays**

M. DE LA FERRONNAYS. — Je voterai les crédits avec la persuasion qu'ils sont tout à fait suffisants, mais en regrettant qu'on persiste à demander constamment des crédits dont on reconnaît ensuite l'insuffisance. (Très bien à droite.) Il y a là un vice dangereux pour le pays. Les éclaircissements fournis ne sont pas suffisants. (Très bien à droite.) La commission a eu certainement ses raisons pour ne pas dévoiler un mystère qui, en somme, ne trompe personne : mais la faute n'en est point à elle. Le patriotisme du ministère de la marine est trop éclairé pour qu'il n'entre pas dans la voie qui lui est indiquée. (Applaudissements.)

**Discours de M. Cavaignac**

M. CAVAIGNAC, ministre de la marine (Mouvement d'attention).— Les propositions actuelles ne sont que les résolutions arrêtées par la Chambre (protestations à l'extrême-gauche) et le devoir du ministre était d'apporter un programme sincère avec les ressources nécessaires pour le réaliser en demandant au Parlement s'il voulait maintenir ses résolutions antérieures en en acceptant les conséquences. (Très bien au centre.)

Le Ministre examine la question des armements. Dans le programme pour 1893 on aura presque doublé le chiffre réel des forces de première ligne.

Pour les constructions, tandis que la flotte en chantier représente en 1892 une valeur de 402 millions, en 1893 elle ne représente que 377 millions. On arrivera à construire en cinq ans au lieu de dix.

Le programme présent n'est qu'un minimum et n'a rien d'exagéré. (Interruptions à l'extrême-gauche). Mais on ne peut le réaliser qu'en envisageant la nécessité d'un budget de la marine de 255 à 300 millions. En faisant cet effort la France ne fera que suivre ce qui a été fait au dehors. (Très bien).

Le ministre expose les réformes déjà commencées dans la comptabilité des matières. Il expose ensuite le conflit qui s'est élevé avec la commission.

La commission rejette les crédits demandés par l'approvisionnement elle ne tient pas compte du développement des armements, quant aux crédits relatifs aux constructions neuves, je demandais 17 millions, la commission ramène le chiffre à 11 millions. J'ai consenti à accepter un chiffre de 14 millions, je ne saurais aller au-delà. (Mouvements divers. Très bien au centre).

Si les crédits se trouvaient, par impossible supérieurs aux réalités, ils tomberaient en annulation et je n'en demanderai pas le report. (Très bien.)

En résumé, il fait dégager la question des détails et savoir si la Chambre veut faire pour l'armée de mer ce qu'elle a fait pour l'armée de terre et mettre un terme à de fâcheuses hésitations. La question est posée nettement c'est à la Chambre qu'il appartient de la résoudre. (Applaudissements au centre et à gauche).

**Discours de M. Thomson**

M. THOMSON, rapporteur.— Certainement, si la question était telle que le ministre l'a posée, il n'y aurait aucune hésitation, mais l'argent n'est pas destiné aux constructions navales. (Mouvement.) La Chambre devient houleuse. M. Clémenceau est en conférence avec MM. Ménard, Dorian, Lockroy et Brisson.

La commission a donné tout ce qu'on lui a demandé pour les dépenses indispensables, canons à tir rapide, constructions neuves, mais elle refuse douze millions de dépenses qu'elle n'approuve pas. (Très bien à l'extrême-gauche).

Le rapporteur combat les crédits demandés pour les approvisionnements, démontre la nécessité d'un contrôle sérieux et défend l'unité budgétaire.

M. PELLETAN.— Très bien! (l'extrême-gauche applaudit. Cris au centre : La clôture, la clôture. Protestations à l'extrême-gauche).

**INCIDENT**

M. Floquet se dispose à mettre aux voix la clôture quand M. Clémenceau bondit à la tribune.

**Discours de M. Clémenceau**

M. CLÉMENCEAU. — (Mouvements divers). Je veux des explications complémentaires. Pourquoi cache-t-on au pays la vérité sur la force ou pour mieux dire sur la faiblesse réelle de notre marine (Interruptions au centre.)

Les explications de M. le ministre de la marine ne sont pas suffisantes. Que devient donc la responsabilité ministérielle ? Sommes-nous une simple Chambre d'enregistrement? (Très bien à l'extrême gauche.)

M. DÉROULÈDE. — La Chambre n'a rien à voir à ce que vous dites.

M. CLÉMENCEAU. — Je vous prie de me laisser développer ma pensée. Je ne resterai, du reste, pas longtemps à la tribune. (Cris : Continuez, parlez.)

Avant de voter, nous aurons soin de savoir si la commission est satisfaite en ce qui concerne les canons à tir rapide. (Mouvements divers, interruptions au centre).

Certains députés semblent croire qu'ils portent atteinte à la défense nationale s'ils contestent les crédits demandés par le gouvernement. Je ne suis pas dans ce cas, et j'estime qu'on peut répondre sur cette question des canons à tir rapide sans dévoiler aucun secret.

Je voterai le crédit mais je désire savoir si la commission du budget qui a entendu le ministre de la marine, le couvre de sa responsabilité. (Applaudissements à l'extrême gauche, mouvements divers).

**Discours de M. Casimir Perrier**

M. CASIMIR PERRIER, président de la commission du budget. — La situation qui m'est faite est très difficile. Une communication confidentielle a été faite à la commission du budget, sous la condition qu'elle ne serait livrée à personne.

La commission ne peut substituer sa responsabilité à celle du ministre. Elle se borne à demander les crédits parce qu'elle les estime urgents. (Très bien au centre).

**Discours du ministre de la marine**

M. CAVAIGNAC, ministre de marine. — Il y a des renseignements de faits que je considère comme confidentiels. Je ne puis dire où en est l'armement. (Rumeurs à l'extrême-gauche) mais je suis tout prêt à dire à quoi j'emploierai les crédits demandés.

Je les emploierai à mettre sur les navires des canons à tir rapide transformés qui ne craindront pas la comparaison avec ceux de n'importe quelle nation. Je les emploierai ensuite à créer une nouvelle artillerie. (Applaudissements sur quelques bancs).

**Réplique de M. Clémenceau**

M. CLÉMENCEAU remonte à la tribune. — Je prends acte de vos déclarations, mais j'ai hélas, des réserves à faire. Vos renseignements ne sont pas clairs, il vaudrait mieux, peut-être, interroger le capitaine Borup. (Mouvements, rires.) Il y a six mois qu'on affirme que le canon à tir rapide existe. Or il n'existe pas.

M. Cavaignac fait des gestes de dénégation.

M. CLÉMENCEAU. — Vos gestes ne signifient rien.

M. LACH. Et le canon Canet ? (Bruit.)

M. CLÉMENCEAU. — Ce canon n'existe pas. Vous avez changé des vis, voilà tout, vous n'avez pas changé les canons. (Mouvements). Et vos dénégations ne valent rien.

Vous avez le projet d'avoir un canon de la marine française, mais ce n'est qu'un projet. Les promesses faites à la tribune par votre prédécesseur n'ont pas été tenues. Vous n'avez que de vieux canons.

M. CAVAIGNAC. — Pardon ! nous avons de bons canons. (Bruit.)

M. CLÉMENCEAU. — Vous avez des vieux canons rafistolés de tous les modèles. Je vous recommande la lecture du *Journal des Débats*. (Rires).

Nous avons le droit de nous défier de votre artillerie de marine qui, pendant cinq ans, n'a rien fait. Les commandes de l'industrie privée ont été très mal faites. Nous n'avons pas le canon de la marine française, c'est ce type qu'il faut réaliser en prenant les procédés là où ils sont. (Applaudissements à gauche). Je voterai les crédits, mais je vous attends au budget. (Applaudissements à gauche).

M. CAVAIGNAC, de plus en plus affaissé. — Je ne cherche pas de faux-fuyants.

M. CLÉMENCEAU. — Je me contente de demander des explications.

M. PELLETAN. — A tir rapide. (Rires.)

M. CLÉMENCEAU. — Je demande tout simplement de bons canons. (Applaudissements à gauche.)

**Réplique du ministre de la marine**

M. CAVAIGNAC.— J'ai indiqué, sous ma responsabilité, l'emploi des crédits. Quant à M. Clémenceau, il a apporté des appréciations inexactes sur le matériel.

Lors de la discussion du dernier budget, les canons tiraient non un coup, mais six coups à la minute. Il ne faut pas quatre hommes pour pointer, mais un seul.

Mes explications seront jugées suffisantes (applaudissements au centre).

**Troisième discours de M. Clémenceau**

M. CLÉMENCEAU. — Il est facile d'apporter des contradictions (Rumeurs au centre.)

Il est entendu que le ministre es un grand artilleur et que je n'y entend rien.

M. LAURENÇONS interrompt.

M. CLÉMENCEAU. — Vous m'interrompez après la séance. (Rumeurs), L'orateur attaque vivement l'administration de la marine.

Vous refusez, dit-il au ministre, des explications urgentes. Il faut donner confiance au pays avec des réalités, et mes renseignements, je les ai pris auprès de ceux qui manient les canons, auprès des artilleurs de marine.

Vous n'avez rien fait depuis cinq ans. Je vous donne

## BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET 1892

| Cours précéd. | VALEURS | Compt. | Terme | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 98 52 | 3 0/0 | 99 99 | 99 40 | 98 56 | 98 58 | |
| 105 97 | 4 1 2 0/0 | 105 65 | 105 90 | 106 15 | 106 15 | |
| 92 35 | Italien | 92 75 | 92 95 | 92 60 | 92 60 | |
| 4265 .. | Banq. de France | 4160 .. | 4200 .. | 4250 .. | 4250 | |
| 212 .. | B. d'Escompte | 212 50 | 210 .. | 212 .. | 212 .. | |
| 654 .. | Banq. de Paris | 655 50 | 655 .. | 655 .. | 656 .. | |
| 1135 .. | Crédit Foncier | 1142 .. | 1150 .. | 1140 .. | 1136 .. | |
| 783 .. | Créd. Lyonnais | 785 .. | 786 50 | 785 .. | 782 .. | |
| 475 .. | Crédit Mobilier | 468 .. | 468 .. | 475 .. | 470 .. | |
| 1510 .. | Lyon | 1505 . | ... .. | 1510 .. | 1513 . | |
| 1890 .. | Nord | 1890 . | ... .. | 1887 .. | 1895 . | |
| 17 .. | Panama | 19 .. | 15 .. | 17 .. | 17 .. | |
| 2787 .. | Suez | 2825 .. | 2820 .. | 2782 .. | 2781 .. | |
| 1435 .. | Gaz | ... .. | ... .. | 1433 .. | 1435 .. | |
| 657 .. | Autrichiens | 653 .. | 657 .. | 658 .. | 658 .. | |
| 220 .. | Lombards | 221 .. | 226 .. | 220 .. | 220 .. | |
| 478 .. | Nord Espagne | 195 .. | ... .. | 177 .. | 177 .. | |
| 498 .. | Saragosse | 294 . | ... .. | 200 .. | 496 .. | |
| 647 .. | Méridionaux | ... .. | ... .. | 646 .. | 646 .. | |
| .. | Métaux | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| 486 25 | Egypte | ... .. | 489 37 | 483 75 | 483 75 | |
| 95 ./. | Hongrois | 95 10 | 95 .../... | 95 1/16 | 95 1/16 | |
| 20 38 | Turc | 20 02 | 20 02 | 20 20 | 20 17 | |
| 576 12 | Banq. Ottomane | 591 50 | 590 34 | 573 12 | 576 25 | |
| .../. | Extérieure | ... .. | ... .. | 65 9/32 | 65 1/16 | |
| 397 50 | Rio-Tinto | ... .. | ... .. | 402 50 | 400 .. | |
| 429 .. | Tharsis | ... .. | ... .. | 410 37 | 421 .. | |
| 23 25 | Portugais | 24 50 | 24 5/8 | 23 1/2 | 23 1/4 | |
| .../... | Consolidés | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| .../... | Russe 1880 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| 95 15 | Russe consolidé | ... .. | ... .. | 95 .. | 95 70 | |
| 78 25 | Russe nouveau | ... .. | ... .. | ... .. | 76 90 | |
| ... .. | Fonc. d'Autriche | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| 387 .. | Dynamite | ... .. | ... .. | ... .. | 392 .. | |
| 99 70 | 3 0/0 nouveau | 99 45 | 99 60 | 99 50 | 99 80 | |
| 149 37 | Alpines | ... . | ... .. | 148 78 | 148 75 | |
| 405 .. | Cables | ... .. | ... .. | 405 .. | 405 .. | |
| ... .. | Russe Orient | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Priorités | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| 88 .. | Mobilier espag. | ... .. | ... .. | ... .. | 88 .. | |
| ... .. | 3 0/0 amortiss. | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | C. d'Esc. nouv. | 500 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Générale | 465 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Est | 620 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Lyon (obligat.) | 468 . | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Midi | 1322 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Nord (obligat.) | 465 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Orléans | 1557 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Ouest | 472 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Anglais | 97 95 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Autriche or | 96 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Belge 3 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Ville d'Amiens | 116 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Lille 1860 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Lille 1863 | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Ville de Lyon | 101 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | V. de Roubaix | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Fives-Lille (act) | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Téléphone | 570 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Voitures 4 0/0 | 545 . | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Suez (obligat.) | 622 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Cacérès | 140 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Asturies | 255 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Foncières 1883 | 430 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Rente Foncière | 455 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Cacérès (sat.) | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Est (oblig.) | 458 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Midi (oblig.) | 468 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Nethune | ... .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Picardie | 462 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Nord-Est | 465 50 | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Ouest (act.) | 1060 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Orléans (oblig.) | 473 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |
| ... .. | Fives-Lille (obl.) | 477 .. | ... .. | ... .. | ... .. | |

*(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse de Paris ne nous est pas encore parvenue).*

## BOURSE DE LILLE DU 5 JUILLET 1892

*(par fil téléphonique